



PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LANCEMENT DU PLAN DE SOUTIEN ECONOMIQUE L'ETAT APPORTE SON SOUTIEN AU TERRITOIRE DU BOULONNAIS

Arras, le 17 décembre 2020

Lors de sa venue à Boulogne-sur-Mer le 3 décembre dernier, le Premier Ministre a annoncé qu'un plan d'accompagnement spécifique sera mis en œuvre par l'État pour soutenir le territoire du Boulonnais dans la perspective du Brexit et dans le contexte de la crise sanitaire.

Boulogne-sur-Mer est le 1er port de pêche français avec 31 500 tonnes de poissons débarqués annuellement. Grâce à Capécure, c'est aussi le 1er centre européen de transformation des produits de la mer avec une plateforme logistique de premier plan en Europe : 380 000 tonnes de poissons y sont traitées chaque année.

L'ampleur des flux logistiques et la proximité géographique des acteurs de la filière halieutique sont déterminants pour Capécure. La nouvelle frontière entre l'Europe et le Royaume-Uni va bouleverser cet écosystème :

-60 % des captures de la flottille régionale sont prélevées dans les eaux britanniques
-2/3 des produits de la mer transformés à Boulogne sont importés du Royaume-Uni.

Aujourd'hui en sous-préfecture de Boulogne-sur-Mer ont été définies les grandes lignes du plan d'accompagnement territorial de la filière halieutique et de l'économie portuaire du Boulonnais.

L'État et les collectivités, représentées par le Président de la communauté d'agglomération du Boulonnais, la vice-présidente de la commission des transports, de l'économie portuaire et des affaires maritimes du conseil régional Hauts de France, ont validé d'un commun accord avec les représentants de la filière halieutique les orientations de ce contrat de développement territorial, selon deux axes :

- des mesures d'urgence et d'accompagnement pour aider les pêcheurs, mareyeurs, transformateurs, logisticiens à surmonter les conséquences immédiates du Brexit.
- des mesures structurelles pour consolider l'économie portuaire du territoire boulonnais.

Les grands projets seront intégrés dans ce plan qui traitera des enjeux de formation, de qualification, de transition écologique et énergétique et de modernisation de la place portuaire.

Service Départemental de la Communication Interministérielle

Rue Ferdinand Buisson
62020 ARRAS Cedex 9
Tél : 03 21 21 20 05
Mél : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr



www.pas-de-calais.gouv.fr



[@prefetpasdecalais](https://www.facebook.com/prefetpasdecalais)



[@prefet62](https://twitter.com/prefet62)